Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 37 (1899)

Heft: 38

Artikel: Vieilles choses

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197743

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La lecture de cette pièce a été suivie de celie d'une proclamation de M. le conseiller d'Etat Micheli, annonçant le terme de ses fonctions comme commissaire général délégué par la haute Diète. La cérémonie a été terminée par un dîner auquel ont pris part tous les fonctionnaires ci-dessus désignés.

Voici maintenant ce qui a trait à l'annexion du territoire cédé au canton de Genève par le roi de Sardaigne, conformément au traité de Turin, du 16 mars 1816:

Le 23 octobre, à neuf heures du matin, nous dit la Gazette de Lausanne du 29 octobre de la même année, toutes les autorités et les troupes piémontaises ont évacué la partie de la Savoie cédée au canton de Genève et se sont retirées à St-Julien et à Annemasse.

A onze heures, deux demi-compagnies de grenadiers genevois se sont rendues en grande tenue à Carouge, et deux demi-compagnies de chasseurs à Chène. A la même heure, MM. les conseillers d'Etat Pictet de Rochemont et d'Yvernois, commissaires munis de pleins pouvoirs du Directoire fédéral et du Conseil d'Etat de Gerève, se sont rendus à Carouge et ont pris possession solennelle du territoire cédé.

Le jeudi 24, MM. les commissaires, accompagnés de trois conseillers d'Etat, de M. le procureur-général et de quatre auditeurs se sont de nouveau rendus à Carouge, où ils ont trouvé réunis dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, MM. les curés des paroisses du nouveau territoire, M. le pasteur de Carouge et les officiers municipaux des diverses communes.

MM. les commissaires ont adressé à ces autorités des discours auxquels a répondu M. le curé de Carouge. Ils ont ensuite donné connaissance de la proclamation du Conseil d'Etat.

Nous ne reproduisons pas cette proclamation, attendu qu'elle est conçue à peu près dans les mêmes termes que celle adressée aux communes du Pays-de-Gex, et dont nous avons donné le texte.

L. M.

Le choix d'une épouse à Londres.

Un journaliste anglais a eu l'idée d'interviewer un homme d'église de Londres, sur la manière dont se font les mariages, dans cette grande capitale. L'homme d'église lui a dit à ce sujet nombre de choses très curieuses, desquelles nous détachons ces quelques détails:

«Autrefois, dit-il, les jeunes gens recherchaient surtout les jeunes filles d'allures frèles, de petite taille, de physionomie mélancolique, poétique, douloureuse, ayant l'aspect d'une fleur dolente et pâle. Les personnes douées de cette apparence terraion, le haut du pavé sur le « marché matrimo » al » (sic.).

» Aujourd'hui, c'est tout le contraire. Le progrès croissant des sports a donné à nos fiancés le goût des filles robustes, hautes, colorées, rompues aux exercices de la bicyclette, du cricket, du lawn-tennis, du foot-ball. Un prix de foot-ball conquis par une demoiselle lui vaut autant d'adorateurs qu'une grosse dot. Dernièrement, huit jeunes filles de l'ouest de Londres, qui n'avaient encore été demandées par personne, malgré leur beauté, leur bonne conduite et leur excellente éducation, ont imaginé de s'associer pour former une équipe de rameurs, à l'instar de celles d'Oxford et de Cambridge. - Toutes se sont mariées en deax mois. Quand je parle d'une fille à marier à un célibataire désireux de s'établir, il ne manque pas de me demander, neuf fois sur dix, si elle est grande, forte en biceps et quel sport elle

" La publicité n'influe pas moins — j'entends celle qui résulte de l'exposition des portraits aux vitrines des papetiers et des photographes. Les premières photographies d'une lady gouverneront la mode dans le mariage pendant des mois. L'idéal des célibataires a été longtemps une compagne semblable —

plus ou moins, car la beaulé parfaite est rare — à la duchesse de Leinster, à lady Helen Vincent, à la comtesse de Warwick, à lady Randolph Churchill, plus récemment à la nouvelle duchesse de Mariborough, qu'ils n'ont pas encore aperçue. La plus puissante de toutes, car son influence a longtemps duré et dure encore, celle vers qui volent la plupart de ces cœurs ingénus et dociles, est sans contredit lady Annesley, la jeune épouse du comte Annesley, d'Irlande. Heureuses les demoiselles qui lui ressemblent peu ou prou! elles ne resteront pas longtemps filles.

La bérosse à Bibelin.

Faut adé avâi couson dè sè z'afférès dein stu mondo s'on vâo avâi oquiè on iadzo et « cé que n'a pas couson dâi meindrès z'afférès n'a pas couson dâi grantès, » dese on ditton.

Quand on se fâ on accroc à son tiu de tsausse, faut vito l'âi fére passâ dâi fi po pas que lo perte vigne pe grand et faut pas fére coumeint y'ein a bin que se deriont: « Pouh! n'ia qu'on petit perte que ne se vâi pas! » et gardont lâo tsausses dinse et cauquies dzos après lo perte est asse grand qu'on lermier de câva.

Quand lè pachons de n'étsila sont on bocon uze, faut vito ein férè remettrè dâi nâovo, na pas atteindrè que cauquon seyè venu avau et sè sai trossi on part dè coûtès ein regatteint bas pè cll'étsila.

Faut don être prévegneint dein totès lè z'afférès et on s'ein trâovè bin; mà ne faut tot parai pas êtrè coumeint cé vilho que vé vo derè:

Lo père Bibelin, qu'a prâo bin âo sélào est assebin on bocon pegnetta; l'a 'na tolla couson dè cein que l'âi appartint que va pi trâo lien et lè dzeins sè fottont bin soveint dè li, que l'ont, ma fâi, bin réson.

Pè la baraqua, l'est adé après lè trossès dè sè dzeins po vairè se n'épéclliont pas oquiè. Quand la fenna récourè pè l'hotò, l'ài dit dè pas trào pésà su la panosse po pas usà lè carrons; se le lavè lè carreaux dài fenètrès, l'ài criè d'allà tsaupou po pas ein ébrequà ion et quand l'oùt roilli contre la cafetière po férè décheindrè l'édhie à travai lè mares, l'ài boailè: « Fiai pas tant rudo, te vas tota la cabossi! »

Et l'est adé dinse po quiet que sai.

Enfin, quiet, Bibelin est adé à recoumandà cosse et cein, et coumeint vo peinsà, l'est on gaillà mau quemoudo et qu'eimbêtè sè dzeins, kà l'est tota la dzornà derrai lào talons à lào fèrè lè mimès ressès.

Må sè dzeins lo cognâissont et l'ein ont pa-

Quand bin Bibelin avâi 'na courtena, n'avâi jamé zu dè béruette po sailli son fémé du l'étrabllio; tant qu'ia cauquiès teimps, l'eimprontâvont cllia d'on vezin; mâ, coumeint dài iadzo l'ein aviont ti dou fauta, Bibelin s'est de: « Cé commerço ne pâo pas mé dourâ, m'ein vé ein férè férè iena por mé ào charron. » Et l'est cein que l'a fé.

L'autro dzo, dévessant allà menà dao bumeint su on courti et coumeint ne valliài pas la peina d'applyijet que d'ailleu on ne poivè pas eintrà su lo courti avoué lo tsai, sont zu queri pè la remise cllia bérosse à fémé tota batteinta nàova.

Tandi que lo vôlet tserdzivè, Bibelin, qu'étâi vai la courtena, l'âi dese:

— Ora, veille-tè bin avoué cllia bérosse, mé muzo que po lo premi iadzo qu'on s'ein sai, te ne vas pas me l'estraupia; ne vas pas trâo rudo avoué et te n'àodrè pas t'eimbourquinà contre 'na bouéna, kâ n'a rüa est vito trossaïe; pu, quand te la botsérè, t'àodrè tsau pou po pas dédjeindrè lè brés d'avoué la tièce et quand bin lo bumeint n'est pas tant proupro, tè faut tsouyi dè pas trâo la coutsi po lo premi iadzo;

mé recoumando, veillè-tè lè pierrès po pas gatà la rüa!

Lo valet, quand l'oùt cllia resse, sè peinsè: « Atteinds, vilho fou, m'ein vé tè férè vergogne on iadzo avoué tè ringuès dè tadié! »

Adon, quand l'eut tserdzi lo fémé su la bérosse, lo vôlet s'ein va à la remise queri 'na suvire et va derè dou mots à n'on vezin po l'ài bailli on coup dè man. Pu quand sont quie, lè dou gaillà eimpougnont la béruetta, l'on pè la rüa et l'autro pè lè brès, la mettont ein travai su la suvire et on iadzo cein fé, sè crotsont à la suvire tsacon pè on bet et lè vouaiquie vïa contrè lo courti, ein recaffeint ti dou que dài sorciers.

— Arrêtâ! îtès-vo fous! criâvè Bibelin ein lè vouaiteint modâ.

— L'est po espargni voutrès z'ézès! l'âi repond lo vôlet, que sè maillivè lè coûtès.

Vieilles choses.

Dans la plupart des villages vaudois, peutêtre même dans tous, on voyait arriver autrefois, de temps en temps, deux hommes portant chacun une hotte sur le dos. Cette hotte était lourde, d'une forme particulière, ne ressemblant pas à celle dont les campagnards se servent quand ils vont travailler aux vignes ou dans les champs. Elle était ventrue, large, pas très haute. Le panier proprement dit finissait aux deux tiers de la longueur; le dernier tiers était plat et s'appuyait simplement aux épaules de l'homme. Des courroies en cuir remplaçaient les corgeons de bois qu'on met aux hottes des vignerons.

Les nouveaux arrivés, qui faisaient leur entrée ainsi chargés, n'étaient pas de haute taille; mais ils avaient un air vigoureux, robuste, endurci à toutes les intempéries. En hiver comme en été, ils portaient le même vêtement: carmagnole un peu longue, à poches dans les côtés, gilet et pantalon de bure brune, devenue presque noire au contact du charbon de bois, de la suie et des métaux. Les mains et le visage brunis de la même manière, des yeux vifs, dont le blanc tranchait fortement avec la couleur sombre de la figure. Sur la tête, un large chapeau de feutre mou, épais et déformé; aux pieds, de forts souliers ferrés devenus rouges à force de manquer de graisse. Ces gens étaient des Auvergnats, chaudronniers ambulants.

Ils faisaient ordinairement leur entrée au village dès le matin, et venaient de quelque localité voisine, où ils avaient travaillé le jour précédent. A peine arrivés, s'il faisait beau, ils allaient déposer leurs hottes sur une place publique, sous quelque tilleul, ou à l'angle rentrant d'un mur. S'il pleuvait, ils s'établissaient dans quelque hangar mis à leur disposition. L'un des deux prenait immédiatement le chemin de la demeure du syndic, et priait ce magistrat de donner la permission de travailler; puis il déposait un batz pour la signature nécessaire. La plupart du temps, le batz, refusé, rentrait dans la bourse du chaudronnier. Celui-ci commençait sa tournée dans le quartier, allant de maison en maison demander de l'ouvrage, au risque d'entendre aboyer les chiens, en général peu amis des gens de métier ambulant.

Pendant ces préliminaires, l'autre compagnon, resté vers les hottes, établissait son campement et son atelier. Il plaçait le soufflet de manière à faire entrer le bout du canon de fer dans un petit creux fait dans le sol. Quelques charbons dessus, et voilà notre homme prèt à travailler. La bigorne était plantée à portée de son marteau et, tout près de lui, le porte-goutte à souder, la barre d'étain, les cisailles avec le reste de ses outils. Un pliant de cuir lui servait de siège. Cet arrangement général ne lui prenait que peu de minutes, et

déjà il était occupé à quelque raccommodage arriéré, lorsque son camarade arrivait avec les objets qu'on lui avait confiés: un arrosoir troué, une casserole à étamer, un coquemar à détufer, une cassette où il faut remettre une jambe, etc. Tout cela était étalé autour de l'ouvrier forgeur, et l'autre repartait dans une direction différente, criant: He! chaudronnier! Il fallait avoir soin de débattre avec lui le prix de la refacture à opérer, sans quoi l'Auvergnat était bien capable de demander davantage. Une fois d'accord avec le client, notre homme disait:

- Mais vous donnerez un verre de vin rouge?

A quoi la maîtresse de maison répondait :

 Nous verrons; allez toujours et faites bien.

L'heure du diner étant là, on pense peut-être que les chaudronniers allaient se faire servir un repas à l'auberge, repas du reste bien gagné. Non. Les Auvergnats du temps dont je parle étaient d'une frugalité remarquable. Que de fois j'en ai vú se contenter de lait froid, dans lequel ils avaient jeté des morceaux de pain qui trempaient à la surface! Le plat posé à terre, ils y puisaient, chacun à son tour, avec une grande cuiller ronde. Cela prenait un quart d'heure, pendant lequel ils échangeaient leurs idées dans un patois dont nous autres enfants nous ne comprenions pas un seul mot La gamelle vidée, ils s'essuyaient la bouche du revers de la main, fumaient une courte pipe et reprenaient leur ouvrage avec le plus grand sang-froid. Le soir, avant de repartir, ils demandaient une soupe au cabaret, peut-être une bouteille de vin rouge, et, s'ils avaient encore de l'ouvrage pour le lendemain, ils allaient dormir sur la paille dans quelque étable; sinon, le camp levé, la hotte sur le dos, les chaudronniers prenaient la route d'un autre village. Entre les deux, sans avoir dépensé en charbon, en étain, cuivre, fer battu et pour leur nourriture plus de cinq francs, ils avaient mis dans leur bourse trois ou quatre écus. A la fin de la semaine, ils faisaient le compte de leur gain des six jours, secouaient leur veston, tapaient avec une gaule sur leur pantalon pour en faire sortir la poussière, donnaient un coup de torchon à leurs souliors, et se rendaient à la messe. Au sortir de l'église, ils allaient, cette fois-ci, se faire servir un bon morceau de bœuf et boire chacun leur bouteille. Le lendemain, la vie ambulante recommençait de plus belle. Puis, lorsque le gros hiver régnait dans la contrée, ils retournaient dans leur pays, emportant une jolie somme d'argent. En leur absence, femmes et enfants cultivaient le terrain de la famille. Parmi ces chaudronniers ambulants, il y avait de bons propriétaires, même de riches particuliers, assurait-on.

A propos du duel. — Il y a deux ou trois ans, la question de remplacer le duel par l'institution de jurys d'honneur qui prononceraient sur le cas divisant les deux parties en cause fut beaucoup discutée en France dans certains milieux. Mais nombre de personnes se demandèrent alors si même les auteurs de ce projet ne changeraient pas d'avis quand ils seraient directement intéressés.

Il y a une petite histoire à ce sujet qui est vraiment typique. C'était sous la Restauration. Les duels se multipliaient d'une façon inquiétante. Un homme parfaitement respectable eut le courage de faire un jour, devant les officiers d'un régiment, un vrai sermon contre le duel.

- Je comprends maintenant, s'écria avec vivacité un jeune lieutenant, pourquoi on vous a taxé de poltron.

- Qui a dit cela? fit brusquement, en redevenant « nature », le sermonneur.

Un tel!

Eh bien, il m'en rendra raison!

Et, malgré les excellents arguments qu'il venait de faire valoir contre l'usage du duel, qui, avait-il dit, « ne réparait rien du tout, » le discoureur n'eut rien de plus pressé que de constituer des témoins!...

Un journal français publie une statistique vraiment navrante sur la crise qui règne actuellement dans les petits métiers, tant à Paris que dans la province. « Si on s'adresse aux bureaux de placement pour leur demander des renseignements d'ensemble, on reçoit partout la même réponse : on ne peut caser toutes les bonnes volontés.

» A la Société des Alsaciens-Lorrains, par exemple, pour 100 places que l'on peut procurer par an, il y a 700 à 800 demandes, dont 400 à 500 émanent d'ouvriers très recommandables et qui ont fait preuve de stabilité en restant quatre ou cinq ans chez le même patron.

» Il y a actuellement, à Paris, 25,000 petits employés de commerce sans place. Il n'y a pas longtemps, dit un enquêteur, 18 jeunes bacheliers se présentèrent chez un négociant pour une seule place de garçon de salle, pour laver les vitres et balayer! »

TO COMPANY

Livraison de septembre de la Bibliothèque universelle. — La Finlande et le tsar Nicolas II, par Ed. Rossier. — Fausse route, par Eug. Pradez. — La vie des femmes en Amérique, par Mary Bigot.— Charles Monnard et le conflit franco-suisse de 1838. par Numa Droz. — Encore dans l'Afrique centrale, par A. Glardon. — Les câbles sous-marins anglais, par Pierre Martel. — Capri, par Adolphe Ribaux. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, scientifique, politique. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

Rue de Bourg, 16. - Au moment où, dans nos climats tout au moins, la nature s'apprête à fermer sa brillante exposition, Mme Aigroz, professeur de peinture, offre à tous les amis des fleurs une compensation des plus agréables. L'aimable artiste les convie à une exposition, plus modeste sans doute que celle de la nature, mais non moins intéressante. Enchantés de notre visite, nous ne saurions mieux résumer nos impressions qu'en répétant ce que dit fort justement un de nos con-frères : « M^{me} Aigroz aime ses modèles, les fleurs, et rend communicatif l'attachement qu'elle leur voue; elle sait les mettre en valeur, marquer leur physionomie habituelle, harmoniser leurs formes et marier les nuances vives ou tendres de leurs pétales et de leurs feuilles. » Mesdames, mesdemoiselles et messieurs, hâtez-vous; l'exposition ferme le 30 septembre.

Recettes.

Nettoyage de l'argenterie. — Voici la recette d'une poudre pour nettoyer l'argenterie! Crême de tartre, 40 grammes.

Blanc de Paris, 40

Aiun, 20

On réduit le tout en poudre très fine que l'on conserve en flacon bien bouché; pour s'en servir, on en délaye une pincée dans un peu d'eau, puis on frotte avec un tampon de linge fin la pièce à nettoyer ; on lave ensuite à l'eau de savon et l'on sèche dans la sciure de bois.

Cardons à la mælle. — Coupez en long, également, les côtes blanches; faites blanchir à grande laissez rafraîchir ensuite pour pouvoir les

brosser. Lavez-les, puis égouttez.
Placez dans une casserole: bardes de lard, jambon, carottes, oignons, girofle, bouquet. Posez dessus les cardons recouverts de rondelles de citron épluchées et d'autres bardes de lard. Mettez au feu avec eau et sel. Quand cela bout, ajoutez du beurre manié de farine. Les cardons étant cuits et égouttés.

faites un roux blond, mêlé de jus de viande et laissez mijoter un instant dans cette sauce.

On sert garni de croûtons taillés dans de la mie de pain, sur lesquels on étend de la mœlle de bœuf blanchie à part et d'avance. On glace avec de la glace de viande.

Crampes du mollet. — Rien n'est désagréable comme les crampes qui envahissent parfois les mollets, surtout lorsqu'on est couché. Quand ce petit accident vous arrivera, sautez en bas du lit et étendez violemment la jambe, en la raidissant dans l'extension et en relevant le plus possible le pied contre la jambe. En allant vite, l'opération n'est pas très douloureuse et les crampes cessent instantanément. Le même moyen peut être employé par les nageurs qui auront le malheur d'avoir une crampe en prenant un bain ; dans ce cas, bien entendu, on fait la planche.

STATE OF THE STATE

Un financier douteux donnait un grand bal. A trois heures du matin, on dansait encore, même devant le buffet.

Comme un des invités se retirait, le domestique chargé du vestiaire lui présente un pardessus quelconque.

Mais ce n'est pas le mien!

— Ah! ce n'est pas à monsieur!... Je le regrette... C'est le meilleur de ceux qui restent.

— Mais le mien était neuf, tout à fait neuf. - Oh! fait le domestique, des neufs, il n'y en a plus depuis minuit et demi!

Un jeune homme monte un superbe cheval; celui-ci fait un saut et envoie son cavalier mesurer la route.

Un monsieur qui l'aide à se relever lui demande:

— Est-ce peut-être la première fois que vous montez à cheval?

Non, monsieur, c'est la dernière.

A propos d'une œuvre charitable, on parle des pauvres honteux.

Certains, dit quelqu'un, aiment mieux mourir que d'avouer leur détresse.

D'autres, renchérit Berlureau, ne se résignent à demander des secours que par lettres anonymes.

Bout de conversation:

- Mon cher, tu vois un homme littéralement navré; je perds mes cheveux.

– Tu y tiens donc tant que ça?

Dame! ils me viennent de ma mère!

Un pasteur et un curé ont fait connaissance en diligence. Pendant la conversation, le pasteur, un peu naïf, demande à son compagnon de voyage :

- Pardon, monsieur, est-ce que monsieur votre père était aussi curé?

L. Monnet.

Le docteur DUCHESNE, de Paris, écrit: « Décidément, les Pilules hématogènes du docteur Vindevogel sont pour moi le médicament par excellence dans toutes les convalescences. Lors d'une épidémie d'influenza je me suis toujours parfaitement trouvé de les avoir employées: les résultats escomptés ont toujours été rapides et m'ont donné complète satisfaction».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Papeterie L. MONNET, Lausanne. 3, RUE PÉPINET, 3

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures.-Circulaires.-Faire-part.

SERVIETTES EN TOILE CIRÉE ET EN CUIR pour étudiants et écoliers.

FOURNITURES DE BUREAUX

Cartes d'adresse et de visite.

Lausanne, - Imprimerie Guilloud-Howard